

Il s'agit également de contribuer à l'élaboration d'une méthodologie que permettra le choix et la négociation de technologies sidérurgiques à des fins adaptées au développement de l'industrie nationale.

6. Coopération technique avec l'Entreprise nationale des télécommunications du Pérou (ENTEL PEROU) Phase II: 725,000.dollars. Phase III: 820,000.dollars.

Ces deux projets sont la continuation d'un premier projet déjà terminé qui établissait les plans en vue de l'installation de réseaux téléphoniques dans 71 villes tout au long de la Côte sud du Pérou. L'Agence canadienne de développement international fournit le service d'experts préparant actuellement des plans similaires destinés à la mise en marche d'un système de micro-ondes vers la région orientale du pays, considérée comme une zone d'un grand potentiel économique pour un proche avenir.

Les projets mentionnés plus haut seront exécutés immédiatement. Certains d'entre eux sont déjà en cours. Actuellement le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), effectue, conjointement avec des institutions gouvernementales péruviennes une ensemble de projets de coopération technique dont le montant global s'élève à environ 20 millions de dollars canadiens.

En ce qui concerne le secteur financier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a eu également le plaisir d'annoncer que le Gouvernement du Canada a octroyé les lignes de crédit suivantes pour un montant de 8 millions de dollars canadiens:

1. Ligne de crédit pour des études de faisabilité: 3,000,000. de dollars. Ce prêt de L'Agence canadienne de développement international accordé au gouvernement péruvien et administré en son nom par COFIDE (Corporation financière de développement), permettra au Pérou de planifier ses programmes d'investissements en vue de produire des effets sociaux et économiques positifs à long terme.

2. Ligne de crédit d'appui institutionnel: 5,000,000 de dollars. Ce prêt de l'Agence canadienne de développement international, à long terme et sans intérêt, accordé au gouvernement péruvien et également administré par COFIDE, permettra à certaines entreprises industrielles péruviennes, publiques ou privées, d'obtenir les fonds nécessaires à l'acquisition de l'équipement canadien nécessaire à leur développement. Les intérêts des prêts accordés par COFIDE aux entreprises péruviennes feront l'objet d'un fonds spécial qui pourra être employé en faveur des agences de développement socio-économique du Pérou.